


**Séance du 20 décembre 2022**
*Date de la convocation : 16 décembre 2022*
*L'an deux mille vingt-et-deux, le vingt décembre, l'assemblée régulièrement convoquée s'est réunie sous la présidence de Frédéric CAMPS, maire.*
*Présents : CAMPS Frédéric, DUFOSSÉ Dominique, MERIC Michel, LAFONT Patrick, CABÉ Alain, VALERO Gilberte, DE S. BLANQUAT Gilles, POUILLET Marie-Ange, DENOY Steeve, CHAUVET François,*
*Procurations : PEREIRA SANTERRE Jérôme à DENOY Steeve, KOSMINSKY Serge à CABÉ Alain, COMMENGE Séverine à VALERO Gilberte*
**Absents :**
**Secrétaire de séance : MIR Aurélie**
**1.Approbation procès-verbal dernière séance.**

Le procès-verbal de la séance du 16/11/2022 est validé.

**2.DETR : Demande de subvention- Réaménagement et mise en sécurité Allée de Marveille**
**2022-045- DETR-DEMANDE DE SUBVENTION-RÉAMENAGEMENT ET MISE EN SÉCURITÉ-ALLEE DE MARVEILLE**

Monsieur le Maire rappelle le souhait de l'assemblée délibérante d'accentuer la sécurité routière ainsi que l'embellissement de l'Allée de Marveille.

La commission municipale d'urbanisme, voirie, sécurité et cadre de vie a présenté lors d'une réunion de travail aux élus municipaux le projet et celui est rappelé lors de la présente séance.

Le coût de l'opération s'élève à 189 376,90 euros H.T. (208 319,19 euros T.T.C.), investissement très important pour la commune. Monsieur le Maire propose de demander une subvention à l'État, au Département, à la Région et à l'Agence de l'Eau afin de financer une partie des travaux :

	TAUX	DÉPENSES HT ÉLIGIBLES	RECETTES HT
<b>COUT OPÉRATION</b>		<b>189 376.90</b>	
DETR	30%	189 376.90€	56 813.07€
RÉGION	20%	86 716.90€	17 235.38€
AMENDES POLICE	30%	189 376.90€	56 813.07€
AGENCE DE L'EAU	50%	36458.90€	18299.45€
<b>AUTOFINANCEMENT</b>	<b>22%</b>	<b>189 376.90€</b>	<b>40 286.00€</b>

**Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal,**

- **VALIDE** la demande de subvention auprès de l'État, le Département, la Région et l'Agence de l'Eau,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document concernant cette décision.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.  
Pour extrait certifié conforme.

**3.DEPARTEMENT : Demande de subvention- Réaménagement et mise en sécurité Allée de Marveille**

**2022-046- AMENDES DE POLICE - DEMANDE DE SUBVENTION-RÉAMENAGEMENT ET MISE EN SÉCURITÉ- ALLEE DE MARVEILLE**

Monsieur le Maire rappelle le souhait de l'assemblée délibérante d'accentuer la sécurité routière ainsi que l'embellissement de l'Allée de Marveille.

La commission municipale d'urbanisme, voirie, sécurité et cadre de vie a présenté lors d'une réunion de travail aux élus municipaux le projet et celui est rappelé lors de la présente séance.

Le coût de l'opération s'élève à 189 376,90 euros H.T. (208 319,19 euros T.T.C.), investissement très important pour la commune. Monsieur le Maire propose de demander une subvention à l'État, au Département, à la Région et à l'Agence de l'Eau afin de financer une partie des travaux :

	TAUX	DÉPENSES HT ÉLIGIBLES	RECETTES HT
<b>COUT OPÉRATION</b>		<b>189 376.90</b>	
DETR	30%	189 376.90€	56 813.07€
RÉGION	20%	86 716.90€	17 235.38€
AMENDES POLICE	30%	189 376.90€	56 813.07€
AGENCE DE L'EAU	50%	36458.90€	18299.45€
<b>AUTOFINANCEMENT</b>	<b>22%</b>	<b>189 376.90€</b>	<b>40 286.00€</b>

**Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal,**

- **VALIDE** la demande de subvention auprès de l'État, le Département, la Région et l'Agence de l'Eau,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document concernant cette décision.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.  
Pour extrait certifié conforme.

La commission municipale d'urbanisme, voirie, sécurité et cadre de vie a présenté lors d'une réunion de travail aux élus municipaux le projet et celui est rappelé lors de la présente séance.

Le coût de l'opération s'élève à 189 376,90 euros H.T. (208 319,19 euros T.T.C.), investissement très important pour la commune. Monsieur le Maire propose de demander une subvention à l'État, au Département, à la Région et à l'Agence de l'Eau afin de financer une partie des travaux :

	TAUX	DÉPENSES HT ÉLIGIBLES	RECETTES HT
<b>COUT OPÉRATION</b>		<b>189 376.90</b>	
DETR	30%	189 376.90€	56 813.07€
RÉGION	20%	86 716.90€	17 235.38€
AMENDES POLICE	30%	189 376.90€	56 813.07€
AGENCE DE L'EAU	50%	36458.90€	18299.45€
<b>AUTOFINANCEMENT</b>	<b>22%</b>	<b>189 376.90€</b>	<b>40 286.00€</b>

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal,

- **VALIDE** la demande de subvention auprès de l'État, le Département, la Région et l'Agence de l'Eau,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document concernant cette décision.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.  
Pour extrait certifié conforme.

#### 6. BUDGET PRINCIPAL : DÉCISION MODIFICATIVE N° 1

##### 2022-049- BUDGET PRINCIPAL – DÉCISION MODIFICATIVE N° 1

Le Maire expose au le conseil municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2022, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

	INVESTISSEMENT	RECETTES	DÉPENSES
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement		- 1 943
66111	Intérêts réglés à l'échéance		+ 1943

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **APPROUVE** la proposition de Monsieur le Maire
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document concernant cette décision.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.  
Pour extrait certifié conforme

**4.REGION : Demande de subvention- Réaménagement et mise en sécurité Allée de Marveille****2022-047-REGION-DEMANDE DE SUBVENTION-RÉAMENAGEMENT ET MISE EN SÉCURITÉ-ALLEE DE MARVEILLE**

Monsieur le Maire rappelle le souhait de l'assemblée délibérante d'accentuer la sécurité routière ainsi que l'embellissement de l'Allée de Marveille.

La commission municipale d'urbanisme, voirie, sécurité et cadre de vie a présenté lors d'une réunion de travail aux élus municipaux le projet et celui est rappelé lors de la présente séance.

Le coût de l'opération s'élève à 189 376,90 euros H.T. (208 319,19 euros T.T.C.), investissement très important pour la commune. Monsieur le Maire propose de demander une subvention à l'État, au Département, à la Région et à l'Agence de l'Eau afin de financer une partie des travaux :

	TAUX	DÉPENSES HT ÉLIGIBLES	RECETTES HT
<b>COÛT OPÉRATION</b>		<b>189 376.90</b>	
DETR	30%	189 376.90€	56 813.07€
RÉGION	20%	86 716.90€	17 235.38€
AMENDES POLICE	30%	189 376.90€	56 813.07€
AGENCE DE L'EAU	50%	36458.90€	18299.45€
<b>AUTOFINANCEMENT</b>	<b>22%</b>	<b>189 376.90€</b>	<b>40 286.00€</b>

**Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal,**

- **VALIDE** la demande de subvention auprès de l'État, le Département, la Région et l'Agence de l'Eau,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document concernant cette décision.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.  
Pour extrait certifié conforme.

**5.AGENCE DE L'EAU : Demande de subvention- Réaménagement et mise en sécurité Allée de Marveille****2022-048-AGENCE DE L'EAU-DEMANDE DE SUBVENTION-RÉAMENAGEMENT ET MISE EN SÉCURITÉ-ALLEE DE MARVEILLE**

Monsieur le Maire rappelle le souhait de l'assemblée délibérante d'accentuer la sécurité routière ainsi que l'embellissement de l'Allée de Marveille.

## 7. BUDGET PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES : DÉCISION MODIFICATIVE N° 1

## 2022-050- BUDGET PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES – DÉCISION MODIFICATIVE N° 1

Le Maire expose au le conseil municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2022, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

	INVESTISSEMENT	RECETTES	DÉPENSES
6135	Locations mobilières		- 635
66111	Intérêts réglés à l'échéance		+ 635

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **APPROUVE** la proposition de Monsieur le Maire
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document concernant cette décision.

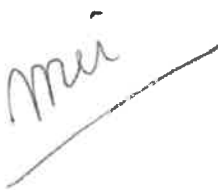
Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.  
Pour extrait certifié conforme.

## 8. QUESTIONS DIVERSES

- **Patrick Lafont** : Présentation liste complète de toutes les rues de la commune, qui sera votée lors de la prochaine séance du Conseil Municipal.
- **Frédéric Camps** : Monsieur le Maire communique aux membres du conseil municipal qu'un rendez-vous a été fixé le 13 janvier 2023 afin d'étudier les différentes possibilités d'aménagement des parcelles de la Maison Eychenne. Monsieur le Maire demande aux conseillers municipaux de lui adresser toutes les propositions des élus afin de les présenter lors du rendez-vous. **Dominique Dufossé** propose une réunion de travail au préalable avec tous les élus pour débattre les différentes idées concernant ce projet. Gilles de Saint-Blanquat propose l'installation d'un maraîcher.
- **Steeve Denoy** : Propose que les élus et donc les commissions municipales présentent leurs projets afin de concrétiser et leur donner un ordre de priorité. Une réflexion sur l'avenir s'impose : environnement, disponibilité des matériaux, économie d'énergie, adaptation à la situation actuelle. Il propose la création d'un groupe de travail autour de ces sujets pour réfléchir à l'avenir local et les démarches à envisager, entre autres la transition écologique.
- **Alain Cabé** : états des lieux du cimetière communal : des travaux sont à prévoir, entre autres la clôture.

Clôture de séance à 20h00.

Le Secrétaire,  
Aurélie MIR



Le Maire,  
Frédéric CAMPS

